

SANTÉ

PROFESSIONS DE SANTÉ

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES
ET DE LA SANTÉ

Arrêté du 16 janvier 2014 portant nomination d'assesseurs titulaires et suppléants aux sections des assurances sociales du Conseil national et des conseils centraux des sections G et H de l'Ordre des pharmaciens

NOR : AFSS1430019A

La ministre des affaires sociales et de la santé,

Vu le code de la santé publique;

Vu le code de la sécurité sociale, notamment ses articles R. 145-10 et R. 145-12;

Vu les propositions des 12 septembre et 14 octobre 2013 transmises par le directeur général de la Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés au titre, d'une part, du régime général de sécurité sociale et, d'autre part, des trois régimes de base conjointement,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommées assesseurs à la section des assurances sociales du Conseil national de l'Ordre des pharmaciens, au titre des représentants des organismes d'assurance maladie :

1° En qualité de titulaires : Mme Anne-Françoise KUHN et Mme Isabelle CHEINEY ;

2° En qualité de suppléants : Mme Laurence ROBBA, Mme Emmanuelle FABRE, M. Michel GENET et Mme Anne THOMASSET.

Article 2

Sont nommées assesseurs à la section des assurances sociales du conseil central de la section G de l'Ordre des pharmaciens, au titre des représentants des organismes d'assurance maladie :

1° En qualité de titulaires : Mme Martine CHASTAGNER et Mme Françoise STALLA-DOISY ;

2° En qualité de suppléants : Mme Véronique MANASSA, Mme Béatrice OLIERO, M. Thierry GAILLARD et Mme Fabienne LAROYE.

Article 3

Sont nommées assesseurs à la section des assurances sociales du conseil central de la section H de l'Ordre des pharmaciens, au titre des représentants des organismes d'assurance maladie :

1° En qualité de titulaires : Mme Françoise STALLA-DOISY et Mme Véronique MANASSA ;

2° En qualité de suppléants : Mme Béatrice OLIERO, M. Bernard HUCHET, M. Dominique SOULE de LAFONT et Mme Odette BASTOS.

Article 4

Le directeur de la sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère des affaires sociales et de la santé.

Fait le 16 janvier 2014.

Pour la ministre et par délégation :

*Le chef de service adjoint
au directeur de la sécurité sociale,*
F. GODINEAU